



## ÉCOLE PRIMAIRE DES TROIS-CANTONS NOUVEAUTÉ - MATERNELLE 4 ANS



Chers parents,

L'école des Trois-Cantons de Saint-Isidore-de-Clifton ouvrira une classe de maternelle 4 ans l'an prochain si le nombre d'inscriptions minimum de 6 enfants est atteint. Une rencontre d'informations se tiendra le 24 janvier à 18 h 30 à l'école des Trois-Cantons dans le local d'anglais (bâtiment de droite en face du stationnement). M. Larochelle, le directeur, se fera un plaisir de vous présenter le programme et de répondre à vos questions. La prise de rendez-vous pour l'inscription pourra se faire lors de la rencontre d'informations ou vous pouvez contacter directement Mme Annie Désindes ou M. Francis Larochelle si vous souhaitez prendre un rendez-vous sans vous présenter à la rencontre d'informations.

**Contactez-les** au [annie.desindes@csshc.gouv.qc.ca](mailto:annie.desindes@csshc.gouv.qc.ca) ou [francis.larochelle@csshc.gouv.qc.ca](mailto:francis.larochelle@csshc.gouv.qc.ca)

## DEMANDE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

Les parents qui désirent inscrire leur enfant pour la **1<sup>ère</sup> fois** au Centre de services scolaires des Hauts-Cantons devront se présenter à l'école de leur arrondissement aux journées et aux heures indiquées ci-dessous sur RENDEZ-VOUS.

### ÉCOLE DES TROIS-CANTONS (SAINT-ISIDORE) 819-875-5643

- Mardi 7 février : 8 h 30 à 12 h 00
- Jeudi 9 février : 13 h 00 à 15 h 30

## CONDITION D'ADMISSION

### Passe-partout ET Maternelle 4 ans

L'élève doit avoir atteint l'âge de 4 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

### Maternelle 5 ans

L'élève doit avoir atteint l'âge de 5 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2023. Exceptionnellement, il peut y avoir dérogation à l'âge d'entrée à la maternelle 5 ans. Dans ce cas, une évaluation réalisée par un psychologue est nécessaire à l'étude de la demande. Vous pouvez contacter la direction de l'école afin de connaître les modalités inhérentes à ce processus.

### PASSE-PARTOUT MATERNELLE 4 ANS, MATERNELLE 5 ANS PRIMAIRE

S'il s'agit d'une **RÉINSCRIPTION**, les parents pourront faire l'inscription en ligne durant la période d'inscription qui aura lieu du 6 au 10 février en utilisant l'adresse suivante:

<https://portailparents.ca>

## DOCUMENTS REQUIS

Lors de l'inscription, les parents devront fournir à la direction d'école un ORIGINAL (grand format) du **certificat de naissance de l'enfant ET 1 preuve de résidence (par adresse de résidence)** parmi les suivantes:

- Permis de conduire au Québec émis par la SAAQ;
- Compte de taxe scolaire ou municipale;
- Facture d'Hydro-Québec;
- Relevé d'impôts fonciers RL-4
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ);
- Avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
- Document provenant du gouvernement fédéral.